

STAGE STAGIAIRES

Entrée dans le métier et mutations Intra

16

lundi
9h - 17h

mars 2026



LILLE + VISIO
SIÈGE DU SNES-FSU
209 rue Nationale

Mon entrée dans le métier en tant que titulaire :

- Rémunération, droits, devoirs, obligations...
- Tout ce que j'ai toujours voulu savoir sur les mutations intra-académiques sans jamais oser le demander

Et toute autre question que vous souhaitez aborder.

N'hésitez pas à nous solliciter par mail pour nous adresser vos questions :

s3lil@snes.edu

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).



lille.snes.edu / Rubrique : Stages syndicaux
s3lil@snes.edu
03.20.06.77.41



ENGAGÉ·ES
AU QUOTIDIEN